



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**80 ANS DE LA LIBÉRATION :
LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE LABELLISATION DES PROJETS**

Arras, le 22 décembre 2023

Dans le cadre du cycle commémoratif du 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire qui se déroulera en 2024 et 2025, la Mission Libération est chargée de préparer et de coordonner les manifestations organisées à cette occasion. De nombreux acteurs locaux en France développent d'ores et déjà des projets.

« Ce 80ème anniversaire est important pour tous les Français et doit permettre de rassembler toutes les initiatives, les souvenirs, les outils pédagogiques, les projets culturels et scientifiques, afin de constituer une bibliothèque mémorielle pour toute la nation et pour tous les publics » a témoigné l'ambassadeur Philippe Etienne, président de la Mission Libération.

Afin d'encourager cette dynamique, la Mission invite les collectivités territoriales, les associations, les acteurs professionnels et les particuliers à présenter leur projet à la préfecture dont ils dépendent pour étudier la possibilité de délivrer le Label mission Libération. Pour obtenir ce label, le projet devra s'inscrire dans l'un ou plusieurs des critères suivants :

- Exactitude historique et inscription dans le cadre des actions de libération du territoire français depuis la libération de la Corse en septembre 1943 jusqu'à l'année 1945 ;
- Diffusion de la connaissance historique ;
- Hommage aux disparus et mise à l'honneur des survivants ;
- Mobilisation de la jeunesse et action de transmission de la mémoire de la Libération ;
- Célébration des valeurs de courage et d'engagement dans les actions liées à la Libération ;
- Valorisation et enseignement auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques défendues par les acteurs de la Libération (engagement civique et promotion des idéaux de la République) ;
- Capacité à mobiliser un public nombreux et assurer une dimension populaire aux commémorations ou événements culturels et/ou scientifiques ;
- Valorisation du patrimoine local, impact local de l'évènement ou de la manifestation ;
- Mise en lumière des noms et destins individuels des héros, pouvant aboutir à l'inauguration nouveaux noms de lieux publics ;
- Dimension internationale ou européenne souhaitée.

Les porteurs de projets sont invités à soumettre leur candidature **au plus tard le lundi 15 janvier 2024** auprès du service départemental de l'office national des combattants et des victimes de guerre du Pas-de-Calais (sd62@onacvg.fr).

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Afin d'avoir une vision d'ensemble des initiatives dans le département, les projets labellisés seront répertoriés et cartographiés sur le site de la Mission Libération et sur www.pas-de-calais.gouv.fr .

Pour rappel, le groupement d'intérêt public (GIP) Mission Libération est une structure interministérielle qui a pour objet la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif du 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

Pour plus d'informations sur la Mission Libération :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048055843>